

GUILLAC - Réflexion sur l'aménagement du parc des Coteaux et les continuités écologiques

En 2001, la municipalité de Guillac a entrepris l'aménagement du parc des Coteaux situé à la sortie du bourg en direction de Quily. D'un espace humide, délaissé et colonisé notamment par les ronces, le site a été transformé en parc paysager afin d'accueillir les habitants et participer ainsi à leur bien-être. Cet espace de détente et de promenade répond à différentes fonctions :

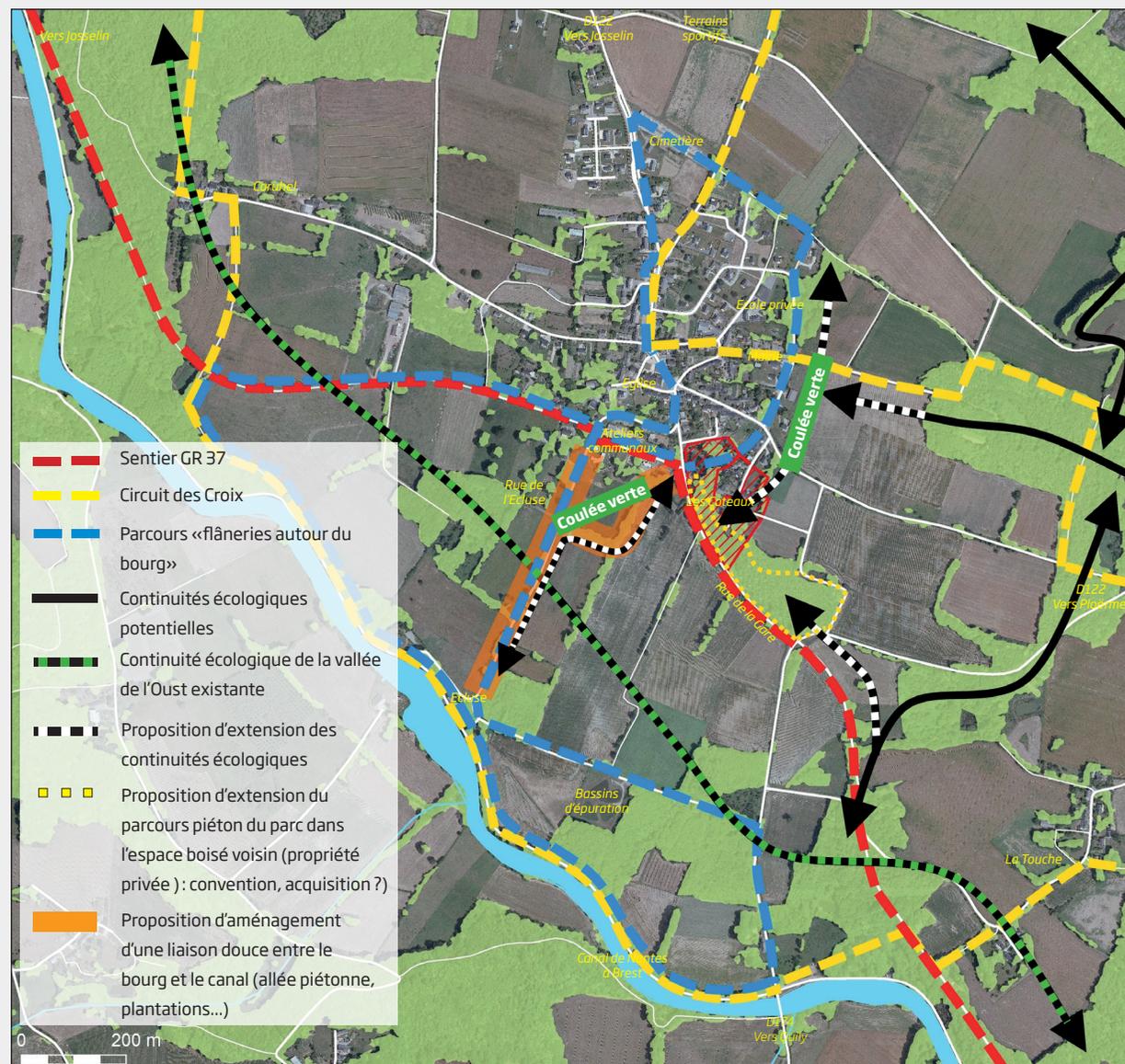
- sociale en satisfaisant le besoin général de nature des habitants et en favorisant la mixité sociale,
- écologique en préservant un espace de nature à proximité de l'espace urbanisé,
- paysagère en contribuant à l'identité du bourg et à la qualité du cadre de vie.

La municipalité de Guillac a sollicité les services du CAUE pour l'aider dans sa réflexion sur le réaménagement du site qui évolue de façon spontanée vers le comblement progressif des différents plans d'eau. En 2010, le service eau, nature et biodiversité de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer avait demandé à la collectivité de réaliser différents travaux afin de diminuer les surfaces en eau et de retrouver un écoulement des cours d'eau similaire aux cours d'eau en amont.

L'étude menée par le CAUE fait l'état des lieux du parc et apporte des propositions et des pistes de réflexion, tant pour la conception de nouveaux aménagements qu'en termes de valorisation, de gestion et d'entretien du site.

La réflexion sur le parc des Coteaux a été élargie afin de s'intégrer dans une réflexion globale menée à travers l'étude de plan de développement du bourg. L'étude s'est donc intéressée aux continuités écologiques à proximité du bourg et en particulier à la potentialité de créer sur la frange Est du bourg une coulée verte en relation avec les autres éléments naturels de la commune (boisements, zones humides, canal de Nantes à Brest...).

Propositions d'aménagement : Renforcement des continuités écologiques et réalisation de nouvelles liaisons douces



GUILLAC - Réflexion sur l'aménagement du parc des Coteaux et les continuités écologiques

Maintenir la fonction récréative pour les habitants et affirmer une fonction écologique favorable au développement de la biodiversité : la notion de « refuge de biodiversité ».

Dans un souci de satisfaire au mieux les besoins et les attentes des habitants, riverains et promeneurs, des propositions ont été formulées comme l'extension du circuit piéton du parc des Coteaux sur les parcelles boisées voisines ou encore la réalisation d'une liaison douce entre le bourg et le canal de Nantes à Brest.

Dans le parc, des propositions d'aménagement ont également été évoquées : enlèvement partiel de blocs d'enrochement dans les cours d'eau, plantations de végétaux indigènes inféodés à ce type d'habitat... Elles ont pour objectif de renforcer la naturalité du site et de favoriser le développement spontané de la flore et de la faune sauvage. Par la suite, une sensibilisation à la nature (organisation d'animations, réalisation de panneaux d'information...) pourrait être envisagée à destination des scolaires, des habitants...

Renforcer la gestion écologique et différenciée des espaces verts et diminuer les coûts d'entretien.

La démarche engagée par la commune concernant la gestion différenciée du parc doit être poursuivie pour passer certains espaces encore entretenus par la tonte en espaces entretenus par une ou deux fauches annuelles.

La réflexion de la municipalité devra également porter sur la gestion des adventices, l'utilisation de vivaces et de plantes couvre-sol sur l'ensemble des espaces verts afin de réduire la fréquence d'intervention dans certains secteurs. Le gain de temps pour les agents techniques communaux pourrait alors se répartir sur d'autres activités chronophages comme par exemple la désherbage manuel...

Exemple de palette végétale proposée pour l'aménagement du parc



Salicaire commune



Iris faux acore



Renoncule aquatique



Reine des prés



Massette



Laièche



Menthe aquatique



Lysimaque commune



Populage des marais



Consoude officinale

Propositions d'aménagement :

Plantation d'espèces adaptées aux milieux aquatiques et zones humides à proximité de l'ancien plan d'eau amont

